

FICHE D'INSCRIPTION
FORMATION « PASSERELLE » 2026-2027
des Commissaires de Justice (article 37 du décret de novembre 2019)
 Les dossiers complets sont à adresser avant le 10 juillet 2026 à
CONSEIL DES MAISONS DE VENTE 44 RUE LA FAYETTE - 75009 PARIS

Je soussigné (e) :

NOM de NAISSANCE NOM d'USAGE

PRENOM NATIONALITE

DATE DE NAISSANCE LIEU

DOMICILE

TELEPHONE PORTABLE.....

e-mail.....@.....

DIPLOMES OBTENUS

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (Commissaire de justice/Maisons de vente)

nom, qualité, adresse

date entrée / date sortie

Êtes-vous en situation de handicap oui non

Si oui quels sont vos besoins d'aménagement de l'examen des clercs et de la formation.

Cette formation d'une durée d'un an est ouverte aux Commissaires de Justice diplômés qui justifient l'obtention du module de perfectionnement en art. Elle se déroule sous la forme d'un stage en maison de ventes et de cours.

Maison de ventes et nom du tuteur/tutrice :

Fait àLe

Signature

PIECES A FOURNIR

- ❶ Copie du diplôme de Commissaire de Justice et de l'attestation de validation module de perfectionnement en art
- ❷ Lettre de motivation pour intégrer la formation (objectif professionnel, parcours, spécialités vues en ventes, missions...)
- ❸ Contrat de travail OVV
- ❹ 1 Photo d'identité